



Comité du
bassin versant
de la rivière
Gatineau
www.COMGA.org

Bassin versant
de la rivière Gatineau

Diagnostic et enjeux



Résumé

Octobre 2007

Photo de la page couverture : Rivière Gatineau, vue de la centrale Pagan, fin de l'hiver 2007
Courtoisie de Giorgio Vecco

INTRODUCTION

Le Comité du bassin versant de la rivière Gatineau (COMGA) est une table de concertation où siègent des représentants de tous les acteurs de l'eau dans le bassin versant, soit des secteurs municipal, économique, industriel, communautaire et gouvernemental. Il a pour mission la protection, l'amélioration et la mise en valeur de la ressource eau du bassin versant de la rivière Gatineau, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés, dans un cadre de développement durable par l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un Plan directeur de l'eau (PDE).

Une des étapes initiales de l'élaboration d'un PDE, dans l'optique de la gestion intégrée de l'eau mise de l'avant par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, est d'établir un diagnostic de la ressource eau sur le territoire. Le COMGA a réalisé ce diagnostic, dont voici un résumé.

QU'EST-CE QU'UN DIAGNOSTIC?

Selon la définition du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, un diagnostic est « une étude des problèmes liés à l'eau et aux systèmes associés. Ces problèmes peuvent avoir trait aux eaux de surface (quantité, qualité), aux eaux souterraines (quantité, qualité), à l'eau potable, aux habitats aquatiques, aux milieux humides, etc. Contrairement au portrait qui expose les faits (les causes des problèmes), le diagnostic analyse leurs effets (les conséquences) et établit une relation entre les causes et les effets des problèmes¹ ».

Au cours des derniers mois, le COMGA s'est attelé à cette tâche, c'est-à-dire relever les répercussions des problèmes soulevés dans le portrait du bassin versant de la rivière Gatineau publié en janvier 2007. Pour faire le tour de la question, le COMGA a décidé de scinder ce diagnostic en trois volets – une analyse théorique, des consultations publiques et un questionnaire – avec l'objectif d'obtenir des sources d'information variées et d'offrir ainsi l'analyse la plus complète possible.

¹ <http://www.menv.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/plan-dir.pdf>

Diagnostic théorique

Une étudiante de maîtrise, Anne-Marie Saint-Laurent, s'est vu confier la responsabilité d'amorcer la première étape, soit d'établir un diagnostic théorique. Cette recherche universitaire a permis de réunir les connaissances et les faits de base pour, tout d'abord, cerner les sources des problèmes et leurs effets d'entraînement, et ensuite dégager les enjeux prioritaires possibles reliés à la qualité de l'eau.

Consultations publiques

Les consultations publiques ont eu lieu aux mois d'avril et de mai à Chelsea, Low, Wakefield et Maniwaki. Grâce à ces consultations, on a rejoint un grand nombre d'utilisateurs de la ressource eau du bassin versant de la rivière Gatineau, qui ont partagé leurs inquiétudes et la façon dont ils envisageaient les problèmes dans leur milieu. Cette étape du diagnostic a non seulement permis au COMGA d'élargir ses connaissances, mais également de faire une analyse locale de la situation. D'autre part, au cours des rencontres, le COMGA a tissé des liens avec utilisateurs de la ressource eau qui, au bout du compte, sont ceux vers qui il se tournera et avec qui il travaillera pour résoudre les problèmes.

Questionnaire

Sachant que les dates et les lieux des consultations publiques ne pouvaient convenir à tous, le COMGA a élaboré un questionnaire qu'il a versé à son site Web (et qu'il également distribué aux participants des consultations publiques) pour obtenir l'avis de la population sur les problèmes, et leur gravité, dans le bassin versant de la rivière Gatineau. Les réponses obtenues sont venues confirmer une constance dans les problèmes déjà soulevés dans l'analyse théorique et au cours des consultations publiques. Grâce au questionnaire, on a pu dégager, en les quantifiant, les inquiétudes les plus marquées des répondants, ce qui a servi à mettre en lumière les priorités.

ENJEUX PRIORITAIRES

Pour dresser la liste des enjeux prioritaires qui se retrouveront dans les futurs contrats d'eau, prévus pour 2008, le COMGA a établi les critères suivants : récurrence entre la théorie, les consultations et le questionnaire, faisabilité financière et pratique, et bien commun.

Comme on vient de le mentionner, on retrouve aussi bien dans les résultats du diagnostic théorique que dans ceux provenant des consultations publiques et du questionnaire bon nombre d'enjeux similaires. On a pu dégager ceux qui sont prioritaires grâce au questionnaire.

Toutefois, non seulement faut-il que les enjeux soient à la fois concrets et perçus comme une urgence ou un besoin actuel, il est également nécessaire de pouvoir agir sur les problèmes pour améliorer la situation. Il importe donc que les actions soient réalisables tant sur le plan financier que sur le plan pratique, vu les moyens dont dispose le COMGA et le territoire à couvrir.

Enfin, les solutions proposées doivent répondre au bien commun et ne léser personne en particulier. En d'autres termes, il faut que les mesures prises bénéficient aux utilisateurs de la ressource eau sans créer d'impacts négatifs sur d'autres personnes.

1. Maintien et amélioration de la qualité de l'eau

Il faut maintenir ou améliorer la qualité de l'eau dans le bassin versant de la rivière Gatineau, bien qu'elle soit bonne actuellement. Le but d'une gestion intégrée de l'eau est d'avoir non seulement une utilisation responsable de la ressource eau, mais également de préserver sa qualité, d'où la nécessité d'établir cette question comme un des enjeux prioritaires. Pour y arriver, il sera nécessaire de faire de la prévention, mais aussi de l'éducation auprès de la population sur les normes et règlements liés à l'utilisation de l'eau de même que sur les comportements répréhensibles. D'ailleurs, les contrats d'eau lieront les utilisateurs à des conditions qui garantiront une utilisation de l'eau permettant d'en conserver ou d'en améliorer la qualité.

2. Réduction de la dégradation et de l'érosion des rives

Qu'il s'agisse d'imposer des limites de vitesse aux bateaux, de reboiser des berges ou de communiquer aux villégiateurs les normes relatives aux aménagements des rives, les mesures à prendre pour réduire l'érosion des rives sont variées. Tout plan d'action devra les considérer comme des priorités. Puisque l'érosion des rives accroît le ruissellement, de nombreux autres problèmes en découlent, comme l'augmentation de la turbidité, qui influence les indicateurs de qualité de l'eau, de même que l'apport excessif de nutriments, qui stimule la prolifération de cyanobactéries et de plantes envahissantes. Établir cet enjeu comme priorité aura donc une portée bénéfique à long terme sur la ressource eau dans le bassin versant de la rivière Gatineau.

3. Contrôle et prévention des cyanobactéries

La prolifération des cyanobactéries et l'intérêt du public à l'égard de ce problème exigent du COMGA d'établir comme priorités la sensibilisation de la population et la divulgation d'informations pertinentes sur les cyanobactéries ainsi que les moyens de prévenir leur prolifération. Il est nécessaire de bien informer les gens au sujet des risques que font encourir les cyanobactéries notamment en précisant d'où provient le phosphore et les moyens d'en réduire la propagation afin d'améliorer les comportements. De cette façon, on devrait arriver, à long terme, à un meilleur contrôle des cyanobactéries et peut-être à sauver des lacs de l'eutrophisation.

4. Contrôle et prévention des plantes envahissantes

Tout comme les cyanobactéries, les plantes envahissantes préoccupent les utilisateurs de la ressource eau, non seulement à cause de leur impact sur la qualité de l'eau, mais également à cause des conséquences négatives sur l'industrie récréotouristique. Il faudra sensibiliser davantage la population sur la provenance ainsi que sur les modes de reproduction et de propagation de ces plantes pour en prévenir la prolifération et empêcher l'eutrophisation des plans d'eau.

5. Établissement de sources d'informations et de données

L'établissement de sources d'informations et de données fiables revêt une importance capitale si on veut répondre à tous les autres enjeux. De telles informations et données permettront de mieux qualifier et quantifier la ressource eau souterraine et de surface dans le bassin versant de la rivière Gatineau. Elles signaleront également les sources de contamination et les problèmes locaux, permettant ainsi d'agir de manière efficace. De plus, il faut des informations complètes pour établir un plan de gestion intégrée de l'eau à long terme précis et solide.